Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 48 (1967)

Artikel: Le bien public : un journal politique fribourgeois de la fin du XIXe siècle

Autor: Droux, Martine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BIEN PUBLIC

Un journal politique fribourgeois de la fin du XIXe siècle 1

par MARTINE DROUX

L'histoire de la presse offre aux historiens un vaste champ d'investigation. Le profane peut sourire en voyant de jeunes historiens, penchés sur de gros volumes poussiéreux dans les salles de lecture des bibliothèques. Pourtant, existe-t-il une meilleure source de renseignements sur le récent passé, que ces nombreux journaux oubliés, témoins muets d'époques révolues?

Le Bien public est de ceux-là bien que son nom fasse aujourd'hui encore frémir ou sourire les Fribourgeois. Il fut fondé le 15 octobre 1879; sa création a été précédée par tout un courant d'idées libérales-conservatrices dont Le Bien public ne fut en réalité que l'aboutissement.

Les circonstances de sa fondation

Pour saisir quelle nuance politique Le Bien public représentait, un coup d'œil rétrospectif sur les années 48 est indispensable. L'avènement du régime radical de 1848 a été accompagné d'une série de mesures vexatoires pour les conservateurs. Notons parmi elles, l'exigence du serment électoral, la suppression des couvents, l'exil de Mgr Marilley et les contributions énormes qui frappèrent spécialement les fortunes conservatrices. Ecœurés par les agissements des radicaux extrêmes groupés autour de Julien Schaller et du Confédéré, les conservateurs et les libéraux-modérés — ceux qui avaient été à la tête du pays en 1830 — (²) se trouvèrent paradoxalement réunis dans une commune opposition au radicalisme outrancier.

¹ Cet article résume un mémoire de licence portant sur le même sujet, présenté en 1966 à la Faculté des lettres de Fribourg, et préparé sous la direction de M. le professeur R. Ruffieux, mémoire qui est déposé aux AEF et à la Bibliothèque cantonale. Cf. la bibliographie à la fin du mémoire.

² Les libéraux-extrêmes se rallièrent très rapidement aux radicaux.

Parmi les libéraux-modérés, citons Hubert Charles, Alfred von der Weid, Romain Werro. Grâce à leurs efforts conjugués, libéraux et conservateurs parvinrent à organiser la célèbre Assemblée de Posieux qui marque le premier acte de la reconquête du pouvoir. Après Posieux, les radicaux se virent contraints d'adopter une politique de concessions: c'est ainsi que dès 1853 des conservateurs entrent au Grand Conseil, au Conseil national et au Conseil d'Etat. Un grand triomphe attendait libéraux et conservateurs aux élections de 1856. C'est à peine si les radicaux purent conserver trois sièges au Grand Conseil sur un total de soixante-sept. Si les radicaux avaient pu être mis en échec c'était grâce à l'union des libéraux et des conservateurs. Mais la victoire consommée, on s'apercut rapidement que cette union de deux tendances diverses, était précaire. Elle devait pourtant subsister malgré tout, pendant près de vingt ans, et ceci grâce à l'habileté de chefs comme Hubert Charles et Louis de Weck-Reynold.

Hubert Charles, bien qu'on n'en parle plus guère aujourd'hui, fut un homme politique de grande valeur. Sa carrière publique est divisée en deux phases: l'une s'étend de 1831 à 1846 et l'autre de 1856 à 1872. Charles fut l'un des piliers du régime libéral, il s'effaça sous le radicalisme puis reparut sur la scène au moment de la restauration conservatrice dont il fut l'un des principaux artisans. Le trait le plus caractéristique de sa personnalité fut la modération; cette vertu est à l'origine de cette doctrine du «juste-milieu» qui fut si chère à son cœur, doctrine que Le Bien public devait reprendre intégralement. C'est en ce sens que Charles peut être considéré comme le père spirituel du Bien public.

Hubert Charles se tint toujours dans une position médiane, c'est-à-dire entre les deux extrêmes. C'est un libéral-modéré. Il était convaincu que seule:

« une politique de mesure et de modération, de collaboration entre les classes, d'équilibre et de « juste-milieu » pouvait opérer sans heurt la transition entre l'Ancien Régime et la Démocratie. » $^{\rm l}$

¹ Antoine von der Weid, *Hubert Charles de Riaz*. Un demi-siècle de vie politique fribourgeoise (1819-1872), p. 29. Mémoire déposé aux AEF, Fribourg 1940.

Pour vaincre le radicalisme devenu intolérable par son anticléricalisme, il collabore avec les conservateurs. Conseiller national dès 1852, il est élu député au Grand Conseil l'année suivante. Dès lors, les radicaux sont assiégés de motions. Avec Werro en 1857, après le triomphe des élections de 1856, il donne au canton de Fribourg sa nouvelle constitution. C'est l'apogée d'Hubert Charles; sous sa houlette le canton va connaître près de vingt ans de tranquillité. Mais, dès 1870, très perspicace, Charles discerne les signes avant-coureurs d'une scission entre les éléments modérés et intransigeants du parti conservateur. L'élément modéré composé en partie d'anciens libéraux formait l'aile gauche du parti. Celui-ci commençait à trouver que certains conservateurs de l'aile droite faisaient une politique cléricale qui ne cadrait plus avec l'idéal qu'on s'était proposé en 1856. Charles se rendit compte qu'avec la nouvelle tendance politique qui émanait surtout des milieux de La Liberté récemment créée, la barre du navire allait lui échapper. En 1871, sentant venir l'orage, Hubert Charles déçu et inquiet quittait son poste de Conseiller d'Etat. Joseph Jaquet écrit:

«... il ne se serait pas retiré dans des circonstances différentes. Mais voyant l'opposition qu'allait faire à sa politique le parti conservateur extrême et ne voulant pas gouverner en s'appuyant sur le parti radical, comme il le disait dans des conversations intimes, il renonça à la vie politique. »¹

Pour comprendre comment se cristallisa peu à peu l'opposition entre les deux ailes du parti conservateur, il faut évoquer deux faits importants: la fondation de *La Liberté* en 1871 et celle du «Cercle catholique» en 1875. C'est à l'initiative du Chanoine Schorderet que Fribourg doit ces réalisations.

En 1870, au Concile du Vatican, Pie IX proclame le dogme de l'infaillibilité pontificale. Les réactions anticatholiques sont très violentes, le Kulturkampf se déchaîne en Allemagne et en Suisse. La position intransigeante prise par Pie IX dans le «Syllabus» fut une des causes principales du conflit. Dans ce climat d'hostilité croissante vis-à-vis de l'Eglise, le Chanoine Schorderet sent la nécessité de grouper toutes les forces catholiques en un front commun,

¹ Joseph Jaquet, Souvenirs d'un Gruyérien, III, p. 5.

sous la bannière de la presse. Pour cela il décide de fonder un quotidien catholique: La Liberté. Au préalable, il avait incité le rédacteur de l'Ami du Peuple, Mamert Soussens, à venir s'installer à Fribourg¹. Le chanoine Schorderet était une manière d'apôtre enthousiaste, dynamique, excessif en toutes choses, une sorte de Louis Veuillot fribourgeois. Il se fit le champion de la presse catholique et se voua corps et âme à ce qu'il appelait son «apostolat par la presse».

C'est surtout auprès des conservateurs extrêmes, c'est-à-dire de l'aile droite du parti que La Liberté recrute ses lecteurs. Les modérés ne peuvent approuver les maximes de combat, l'intransigeance et la violence de ce journal; ils restent pour quelques temps fidèles à leur vieux porte-voix: Le Chroniqueur². Les vieux conservateurs modérés craignent plus que tout l'exagération qu'elle provienne de droite ou de gauche. Ainsi, se cantonnent-ils dans leur idéal de modération en soit très légitime, en l'occurrence peu adapté aux circonstances créées par le Kulturkampf. La Liberté et ses amis voulaient sans perdre de temps défendre la cause catholique en Suisse; les modérés craignaient en se jetant dans la mêlée, de rompre un équilibre difficilement trouvé. Le succès de La Liberté est dû principalement au fait qu'elle a été fondée exactement au moment opportun. Les conservateurs catholiques, terrorisés par la menace du Kulturkampf, trouvèrent en elle un appui et un guide sûr, qu'ils ne devaient plus abandonner.

Successivement le chanoine étend le champ de son apostolat par la presse. En 1871, c'est la fondation de l'imprimerie catholique, en 1874, celle de l'Oeuvre des congréganistes imprimeuses ou «Oeuvre de St-Paul». Pour l'évolution de la politique fribourgeoise cependant, c'est la fondation du «Cercle catholique» en 1875, qui sera la plus importante. Sis à la Grand-Rue No 133, le «Cercle catholique» avait primitivement — si l'on en croit ses statuts — un but

¹ Jusqu'alors l'Ami du peuple s'imprimait à Romont.

² Depuis 1867, Laurent Fragnière était rédacteur et administrateur du *Chroniqueur*.

³ Primitivement Nº 10, devenu Nº 13 à la suite d'un changement de numérotation des maisons de la Grand-Rue.

purement patriotique et religieux. L'ascendant de Schorderet devait s'y faire sentir très rapidement, sur la jeunesse spécialement. Louis de Weck-Reynold alors chef du gouvernement avait pressenti que le «Cercle» deviendrait un nouveau centre de la vie politique et ainsi ferait concurrence au cercle officiel du parti conservateur, où se préparaient toutes les élections, soit le «Cercle de l'Union» créé en 1841 déjà.

D'abord l'action du «Cercle catholique» demeura confinée «dans les hautes sphères de la défense religieuse et sociale»¹, mais dès 1876, elle se politisera! Les membres du «Cercle catholique» se recrutèrent principalement parmi les conservateurs de l'aile droite. Le succès du «Cercle» fut rapide, il devint «le grand laboratoire électoral et gouvernemental»².

Le Chanoine Schorderet organisa des cercles catholiques dans presque tous les villages du canton; il mit sur pied de grands meetings, des pèlerinages; le peuple fut rapidement enthousiaste et subjugué. Un nouvel idéal politique à base religieuse naissait peu à peu, un vent nouveau soufflait sur la politique cantonale.

Pendant ce temps, les modérés demeuraient inactifs, endormis dans une douce quiétude, persuadés que tout continuerait comme auparavant. Lorsqu'ils se réveillèrent, c'était trop tard! D'autres politiciens plus jeunes, plus dynamiques et parfois démagogues avaient effectué un grand travail de propagande et d'organisation qui allait porter ses fruits.

Le journal représentant la nuance libérale du parti conservateur était alors Le Chroniqueur. C'était l'organe officieux du gouvernement. Son principal administrateur et rédacteur était Laurent Fragnière. Dès l'instant où l'antagonisme entre les deux fractions du parti conservateur augmente, le ton polémique entre les journaux intransigeants — La Liberté et L'Ami du Peuple — et le journal modéré, devient très violent. Des maladresses nombreuses

¹ PIE PHILIPONA, Le Cercle catholique de Fribourg (1875-1925). Fribourg, 1925, p. 17.

² PIE PHILIPONA, Le Chanoine Schorderet. Un chapitre de l'histoire religieuse et politique de la Suisse (1840-1893) 2 vol. Fribourg, St-Paul, 1928, II, p. 130.

sont commises de part et d'autre. A la vue de cette guerre incessante, devant le risque d'une scission irrémédiable du parti conservateur, le Conseil d'Etat et Louis de Weck-Reynold en particulier, décidèrent en septembre 1878 de s'emparer de la rédaction du *Chroniqueur*, pour essayer de ramener la paix. Voici comment Weck-Reynold explique cette tentative:

« Notre but est d'avoir la disposition d'un journal qui permette au Conseil d'Etat d'avoir un organe sans se compromettre dans les exagérations des uns et des autres et en second lieu, d'arriver avec le temps à modérer si ce n'est à détruire complètement les luttes intestines du parti conservateur. »¹

Un comité de rédaction placé sous l'influence directe du Conseil d'Etat, était responsable du journal. Cet essai de pacification se trouva pourtant très vite en face d'un échec. Weck-Reynold écrit au sujet de cette tentative malheureuse:

« Elle a échoué par la faute des deux partis qu'il s'agissait de pacifier.

» Tout d'abord, les hommes du Cercle de l'Union et ceux qui suivaient le drapeau du *Chroniqueur* firent immédiatement à peu d'exceptions près, le vide autour de la rédaction du *Chroniqueur*. Ceci révélait une situation plus grave qu'on ne le supposait...

» Je persiste à croire que les libéraux n'auraient pas réussi si l' $Ami\ du$ Peuple avait suivi le programme accepté. Mais il se permit des attaques inconsidérées et inutiles contre quelques personnes marquantes et influentes. Le Chroniqueur dut prendre leur défense mais on trouva qu'il ne l'avait pas fait avec assez de vigueur. »²

Si toute tentative de pacification demeure vaine, c'est qu'un événement important est intervenu: la fondation du *Bien public*. Ainsi, le coup de grâce est définitivement porté à l'union du parti conservateur.

Si les conservateurs modérés jusque-là forts calmes, décident de passer à l'action, c'est parce qu'ils considèrent que le Conseil d'Etat en se saisissant du *Chroniqueur*, leur a fermé la bouche. L'éreintement qu'ils subissent chaque jour dans la «bonne presse» du Chanoine Schorderet, leur pèse. Ainsi provoqués, ils rétorquent par la création d'un nouveau journal qui défendra leurs intérêts. A

¹ AEF, Fonds Weck-Reynold, Lettres I, (à Louis Gérard 23.6.1879).

² AEF, Fonds Weck-Reynold, Lettres I, (à Daucourt, 26.2.1880).

cause des maladresses de la «bonne presse» du Nº 13¹ il s'était formé peu à peu tout un clan de mécontents unis par une haine commune du Chanoine. C'est au sein de ces mécontents, que se recruteront les adeptes du Bien public. Depuis la réquisition du Chroniqueur par le Conseil d'Etat, l'ancien parti libéral-conservateur — car c'est bien de lui qu'il s'agit — n'avait plus de porte-parole, «le Bien public ne fait donc que prendre une place laissée libre depuis un an».²

Les réactions de la presse fribourgeoises à l'apparition de ce nouveau venu, sont diverses et prévisibles: les journaux radicaux voient avec satisfaction ce journal qui va jeter la division dans le clan ennemi; quant au *Chroniqueur*, il craint la concurrence que va inévitablement lui faire *Le Bien public* puisqu'il s'adressera au même groupe de citoyens. La «bonne presse» du Chanoine jette l'anathème à ce jeune confrère, ce journal qui allait se dresser contre «les forces unies du clergé, du peuple catholique et du gouvernement»³. La Liberté se permet même d'envoyer à ses amis une circulaire signée Soussens et dont voici la teneur:

« ... Y a-t-il dans votre contrée des agents du parti indépendant qui aient fait de la propagande en faveur du *Bien public*? Si oui, veuillez nous donner leurs noms et nous indiquer les arguments dont ils se servent et l'impression qu'ils produisent?... Le *Bien public* a-t-il des abonnés dans votre contrée? Si oui, quels sont leurs noms?... Quels sont les motifs qui leur ont fait accepter le journal des indépendants? »⁴

A la décharge de *La Liberté* pourtant, constatons qu'elle montre tout de même assez de retenue pendant le premier mois d'existence du *Bien public*. C'est dans certaines petites publications de l'Imprimerie du Nº 13, qu'il faut aller chercher des critiques savoureuses du genre de celle-ci:

¹ Sous ce chiffre sont groupés tous les hommes qui de près ou de loin s'occupent des œuvres créées par le Chanoine Schorderet, et dont le siège est précisément situé au N° 13 de la Grand-Rue à Fribourg. Nous userons de ce chiffre pour désigner ces hommes.

 $^{^{2}}$ Bp, 15.10.1879 (Bp = abréviation de Bien public).

³ Pie Philipona, Le Chanoine Schorderet, II, p. 12.

⁴ Bp, 15.10.1879.

« ... Le diable ne s'est point laissé aller au découragement; sa haine éternelle lui a inspiré d'autres ressources, il s'en est allé chercher de nouvelles forces et nous l'avons vu revenir avec un engin moderne: l'hypocrisie incarnée dans un nouveau journal intitulé ironiquement le Bien public et escorté pompeusement par les éloges, les hosannas et les frénétiques applaudissements de la presse radicale... Le but avoué des fauteurs du Bien public est de détruire le foyer du journalisme et des œuvres catholiques. Ils ont juré une guerre à mort au N° 10 de la Grand-Rue, à cet établissement aimé du canton, à cet arsenal moral contre lequel le radicalisme armé a fait en vain, des efforts désespérés. »¹

Au sein du gouvernement par contre, la prudence est de mise, bien que l'emprise des milieux de *La Liberté* y soit déjà assez forte. Louis de Weck-Reynold espère toujours trouver une solution pacifique et ramener l'unité. Par goût, il se sent attiré vers l'extrêmedroite conservatrice, mais son objectivité lui révèle bien souvent le manque de tact politique et l'intransigeance des partisans du N° 13. Jusqu'à sa mort, en novembre 1880, il essayera tant bien que mal de tenir l'équilibre entre les deux fractions déchaînées.

Le programme et les buts du Bien public

Le 15 octobre 1879, le premier numéro du *Bien public* paraît avec son programme. Les mots-clefs en sont: modération, justice, vérité, liberté, tolérance. Ces termes étaient empruntés au vocabulaire traditionnel du vieux parti libéral-conservateur, le tenant de la politique modérée inaugurée à Posieux et dont Hubert Charles était l'un des plus ardents défenseurs. Le *Bien public* se propose donc de relever le flambeau de Posieux. Toute l'idéologie du journal est empreinte de modération, c'est le leit-motiv du programme. «Rien n'est plus modéré que le vrai» lit-on dans les premières colonnes du *Bien public*. Le journal définit bien, ce qu'il faut entendre par «modération»:

« Mais le centre dira-t-on, n'existe plus; sans doute, comme parti il n'a pu résister au nombre envahissant des extrêmes, mais l'idée de modération subsiste, ce n'est pas seulement un parti, ce doit être bien plutôt la

¹ Bulletin de l'Ass. cath. de St-François de Sâles, cité par *Bp*, 7.11.1879.

résultante des opinions diverses des hommes raisonnables, se groupant vers le centre pour résister aux emportements des intransigeants. »¹

On lit encore:

« La modération... est au contraire une qualité innée, c'est le besoin de se concilier l'estime et la sympathie des autres, c'est la volonté de tenir compte des opinions de ses contradicteurs afin qu'ils ne fassent pas fi de celles que l'on a soi-même... »²

Avec la modération, l'idée la plus chère au *Bien public* est celle de liberté, qui est inséparable de la tolérance. Les principes du *Bien public* si nobles soient-ils, n'en sont pas moins habilement libellés afin de constituer une attaque directe et violente contre l'esprit de parti sévissant à Fribourg. Le *Bien public* dénonçant cet esprit écrit:

« Il n'y a pas d'énormités que l'on ne parvienne à ériger en devoir, du moment que l'on ne juge plus un parti par la vérité, mais la vérité par le nom du parti. »³

L'intransigeance de l'esprit de parti exclut l'indépendance d'esprit. L'attitude du *Bien public* vis-à-vis de l'esprit de parti s'explique par un réflexe typique de libéral.

Sur le plan cantonal Le Bien public suivra la politique conservatrice s'appuyant sur des principes politiques qu'il estime être la base de la démocratie. Ainsi, il attache une importance extrême à la séparation absolue des trois pouvoirs: législatif, exécutif et judiciaire. Selon ce principe, Le Bien public luttera toujours contre le cumul et pour l'incompatibilité de certaines fonctions, spécialement celles de député et de conseiller d'Etat. Le Bien public défendra toujours, et avec passion, le principe de la représentation des minorités. La représentation politique ne doit pas être l'apanage d'une classe privilégiée ou d'un seul parti, mais de tout le peuple, telles sont les idées qui guident Le Bien public dans cette revendication. Le journal se propose aussi d'éduquer les citoyens afin qu'ils deviennent capables de discuter le bien général et les projets de loi.

¹ Bp, 8.7.1882.

² ibidem.

³ Bp, 26.9.1880.

En politique fédérale, le programme du Bien public se confine en des généralités assez banales. Il souligne le caractère de compromis entre fédéralistes et centralisateurs de la Constitution de 1874. En fait, ce n'était guère un compromis. L'affirmation de la suprématie de l'Etat sur l'Eglise ne pouvait pas ne pas exciter la rancœur des catholiques conservateurs. Le chanoine Schorderet et Georges Python sauront fort bien se servir de cette hostilité des catholiques contre la Constitution et en feront le thème favori de leurs campagnes électorales.

Dans le programme du Bien public, le problème du libéralisme et la question religieuse sont les deux terrains de choix où les adversaires du journal ramèneront constamment la discussion. Le Bien public passait pour un suppôt du catholicisme libéral. Il se déclare lui-même catholique «avant tout». La caractéristique des conservateurs modérés est qu'ils séparent absolument la religion de la politique; c'est leur idée principale, et c'est ici encore une réaction contre l'école du chanoine Schorderet. En effet, les modérés redoutaient que les agissements du Nº 13 ne transformassent rapidement le démocratique gouvernement de Fribourg en une théocratie empreinte de cléricalisme.

Le problème du libéralisme du *Bien public* est d'autant plus passionnant à étudier qu'il touche à un système d'idées dont la résonnance n'est pas locale mais universelle. Pour les ennemis des libéraux-conservateurs fribourgeois, l'épithète de «libéral» est devenue l'injure suprême contre les soi-disants ennemis de l'Eglise.

Le spectre libéral inquiétait beaucoup certains politiciens fribourgeois, notamment Weck-Reynold. A propos du *Bien public* il écrivait à Daucourt:

« Le libéralisme voulait avoir un organe qui put être entièrement entre ses mains, afin qu'il put petit à petit infiltrer ses doctrines tout en gardant les allures d'un journal catholique... » 1

Pour le Chanoine Schorderet, le libéralisme était l'équivalent d'un fléau, il écrit ceci à Weck-Reynold:

¹ AEF, Fonds Weck-Reynold, Lettres I (à Daucourt, 26.2.1880).

«... le pays est sauvé si vous le voulez; mais c'est à la condition de résister fortement à ceux qui voudraient le jeter dans la voie du *Bien public*, dans le libéralisme et dans l'effacement du catholicisme... »¹

Ces querelles autour du libéralisme fribourgeois ne sont que les répercussions de la grave crise que traverse l'Eglise au XIXe siècle. Le grand problème pour l'Eglise est celui de l'attitude à adopter à l'égard du monde moderne issu des révolutions. Faut-ille rejeter en bloc — ce que fera le Syllabus — ou au contraire, prendre une attitude conciliante — qui sera celle des catholiques-libéraux —. Citons le fameux article 80 du Syllabus, où la proposition suivante est condamnée:

« Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » 2

Il est bien entendu que Pie IX condamne le progrès et la civilisation modernes tels que l'entendent les ennemis de l'Eglise. Pourtant, les réactions des catholiques sont très violentes, soit qu'ils approuvent le Syllabus, soit qu'ils le jugent inopportun. La Liberté et L'Ami du Peuple déclarent:

« Notre phare à nous c'est le Syllabus! »3

Le Chanoine Schorderet s'écrie dans un discours:

« Dans un moment de perplexité, on demande conseil à Rome... Aussi maintenant nous sommes sûrs de ne pas nous tromper quand nous condamnons le catholicisme-libéral ou le libéralisme catholique. »⁴

Il faut bien reconnaître qu'il y avait très souvent, chez les adversaires du libéralisme, un parti-pris et une mauvaise foi évidente. Dans le cas du *Bien public*, *La Liberté* entretenait volontairement une sorte de confusion entre le libéralisme en tant qu'erreur philosophique condamnée par Rome — qui consiste en définitive à nier l'autorité de Dieu sur la liberté humaine — et une certaine politique libérale.

 $^{^{1}}$ AEF, Fonds Weck-Reynold, II (lettre de Schorderet à Weck-Reynold, 23.4.1880).

² Le Syllabus par un prêtre du diocèse de Bâle, p. 70.

³ Ami du Peuple, 18.2.1881.

⁴ J. JAQUET, op. cit. IV, p. 19.

Le Bien public plaide sa défense en s'appuyant sur certains textes du nouveau Pape Léon XIII:

« L'Eglise en condamnant le libéralisme... n'entend pas frapper tous et chacun des partis politiques qui peuvent s'appeler libéraux: les décisions de l'Eglise en effet se rapportent à certaines erreurs opposées à la doctrine catholique et non à un parti politique quelconque déterminé... »¹

Or Le Bien public se défend énergiquement de professer de telles erreurs et affirme que ce qu'il avait en vue:

« ... ce n'était ni la libre-pensée, ni l'indifférentisme religieux, ni le rationalisme, ni aucune proposition contraire à la doctrine catholique... » 2

La Liberté confond sciemment la cause du Bien public avec celle du parti libéral anti-religieux et maçonnique de Belgique³; dans le même article elle déclare que «tout journal libéral est mauvais».

Le Bien public s'indigne:

« Au nom de notre foi et de nos principes conservateurs, nous protestons contre une assimilation qui fait injure à nos convictions, à nos consciences et à nos desseins... » 4

Le libéralisme du *Bien public* est pourtant bien anodin. Plutôt qu'un système positif et construit, c'est une attitude critique et négative, un frein mis aux excès dans tous les domaines. C'est une réaction d'indépendance à l'égard de toute pression religieuse, morale ou politique qui pourrait compromettre un tant soit peu la liberté des citoyens.

Depuis plusieurs années, des joutes idéologiques avaient lieu en France entre L'Univers, journal dirigé par Louis Veuillot et Le Correspondant la revue des catholiques-libéraux, soutenue par Mgr Dupanloup et par Montalembert. Les querelles des catholiques fribourgeois — intransigeants et libéraux — ont une parenté évidente avec celles de leurs coreligionnaires français, d'autant plus que le chanoine Schorderet est un grand admirateur et un ami de Louis Veuillot et que les initiateurs du Bien public lisent régulièrement

¹ Bp, 30.5.1882.

² Bp, 5.1.1886.

³ La Lib., 13.6.1880.

⁴ Bp, 16.6.1880.

Le Correspondant. Le Bien public est d'ailleurs conscient de l'identité de cette lutte de tendance.

« Notre parti modéré catholique a eu d'illustres défenseurs qui n'ont pas échappé non plus aux attaques injustes et passionnées de quelques hommes exaltés. Nous avons vu des Lacordaire, des Montalembert, des Frédéric Ozanam, des Dupanloup, défendre chaleureusement la cause de la modération sans jamais transiger sur les principes, nous les avons vus attaqués par des catholiques mêmes, dignes précurseurs de nos libertards. »¹

C'est bien un aveu, les modérés fribourgeois se reconnaissent comme membres de la grande famille des catholiques libéraux.

Les fondateurs du Bien public

Parmi les initiateurs du nouveau journal on distingue deux groupes: une arrière-garde composée d'hommes nés avant 1830, ce sont tous des conservateurs modérés, plus ou moins teintés d'idées libérales. Ils ont connu les régimes de 1830, 1848, ils ont créé le régime de 1856. Ce sont — pour ne citer que les plus importants — Modeste Bise, Simon Castella, Amédée de Diesbach, Joseph Repond, Joseph Jaquet, Ferdinand Perrier, les deux frères Philippe et Fridolin de Reynold, Alfred von der Weid et Charles-Auguste von der Weid.

L'autre groupe est formé d'une certaine jeunesse fribourgeoise dont Weck-Reynold dénonçait l'esprit critique et frondeur. Il s'agit pour la plupart, de jeunes gens de 20 à 35 ans. Parmi eux on distingue le petit noyau de ceux qui seront les principaux responsables du Bien public. Ce sont: Louis Bourgknecht, Antonin et Raymond de Boccard, Louis de Diesbach, Raymond de Montenach, Charles Perrier, Pierre Sudan, Simon Crausaz, Jules Repond, Laurent et Etienne Fragnière, Charles Chardonnens. Des liens de parenté lient entre eux plusieurs des promoteurs du Bien public. Ils appartiennent aux classes aisées de la société: ils se recrutent au sein des professions libérales, des négociants, des magistrats ou des propriétaires terriens. Plusieurs d'entre eux occupent ou ont occupé d'importantes fonctions publiques.

¹ Bp, 23.11.1881.

Il faut noter que plusieurs fondateurs du *Bien public* appartenaient à la vieille noblesse fribourgeoise; par contre, il n'y a que peu de patriciens parmi ses partisans. Ceux-ci par tradition de famille se groupaient plutôt à l'extrême-droite qu'au centre. Les fondateurs et les adhérents du *Bien public* ont une souche commune. Ils sont presque tous membres du «Cercle de l'Union», qui fut la pépinière d'où sortirent la plupart de ceux qui furent appelés les Bienpublicards.

Dès la parution du *Bien public* on a tendance à confondre le «Cercle de l'Union» et *Le Bien public*, comme on identifiait volontiers le «Cercle catholique» et *La Liberté*. Pourtant, soit le parti, soit le journal *Le Bien public* ont une organisation autonome. Il est vrai pourtant que les hommes influents du *Bien public* jouent également un rôle important au sein du «Cercle de l'Union». Le Cercle devint en quelque sorte le foyer du parti du *Bien public*. Les bureaux du journal se situaient dans la maison du «Cercle», à la Grand-Rue Nº 6.

A l'apparition du nouveau journal, les contemporains ont-ils eu conscience d'être en présence d'un nouveau parti, ou simplement d'une feuille politique de plus? Ils se rendaient compte qu'un parti nouveau était apparu, ou plutôt réapparu, car en fait, la nuance libérale-conservatrice existait depuis longtemps, mais elle ne se cristallisera en parti qu'au moment où elle aura un porte-voix à sa disposition. Un mois après la fondation du journal, le Comité élabore un projet d'organisation du parti politique dont Le Bien public est l'organe. L'organisation du journal et celle du parti sont deux organisations parallèles mais la plupart des hommes responsables sont les mêmes. Le parti du Bien public se caractérise, en ce qu'il est un parti de cadre et un mouvement presque essentiellement urbain. Il n'a pas su atteindre toutes les couches de la population; il ne touche que les élites, en ce sens on peut parler d'un parti aristocratique. Au contraire, le succès du chanoine Schorderet et de ses amis a été précisément dû au fait qu'ils comprirent qu'à ce

¹ Une certaine rivalité régnait entre patriciens et nobles. Elle s'était manifestée déjà en 1782. Les patriciens étaient toujours restés au service de leur pays fribourgeois tandis que la noblesse s'était expatriée par le service étranger et était ainsi plus perméable aux idées politiques nouvelles en provenance de France surtout.

moment-là, pour réussir, il fallait organiser politiquement les masses populaires et surtout les masses campagnardes, ce que *Le Bien public* n'avait pas saisi.

Peut-on considérer Le Bien public comme un parti d'opposition? Celui-ci en tout cas se refuse à être considéré comme tel:

- « Nous ne voulons pas renverser le gouvernement »1.
- « Si les modérés ont fait une scission, c'est avec les intransigeants... Non, nous ne nous sommes pas séparés du parti conservateur fribourgeois, nous nous sommes séparés de ceux qui lui impriment une fausse direction... »²

Le Bien public n'a pas été d'emblée un parti d'opposition; s'il s'est lentement acheminé vers le camp de l'opposition, cette évolution s'est faite de pair avec l'accroissement d'influence du Nº 13 dans la politique fribourgeoise. Après quelques échecs et quelques désillusions, Le Bien public se rangera lui-même dans les rangs de «l'opposition fribourgeoise»³.

L'organisation du Bien public

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails de l'organisation du journal. Pour cela nous renvoyons le lecteur à notre Mémoire. Disons simplement que Le Bien public est un journal soutenu par des souscripteurs dont l'ensemble forme la «Société du Bien public». Les souscripteurs versent une cotisation annuelle et se réunissent en assemblée générale une fois l'an au minimum. Pour donner une idée du nombre des souscripteurs nous n'avons que deux chiffres: 77 en 1880 et 84 en 1881. Le nombre d'abonnés au journal était de 1140 en 1880, ce chiffre diminuera de moitié en 1885 par exemple. Le Bien public se vendait aussi au numéro. Une source importante de bénéfices pour le journal était la publicité; les premières années elle n'occupait que la quatrième page du journal; peu à peu, vu le manque de ressources, elle envahira également la troisième page.

¹ Bp, 30.6.1880.

² Bp. 21.9.1881.

 $^{^3}$ ACU (= Archives du Cercle de l'Union), Prot. Bp, 5.7.1885 (= protocole Bp).

Le journal était dirigé par un comité de rédaction de sept membres élus par l'assemblée générale des souscripteurs. Louis de Diesbach, fut, presque sans interruption, le président de ce comité. La responsabilité du journal pesait exclusivement sur les membres du comité. Celui-ci contrôlait la rédaction et l'administration. Deux membres du comité ou «commissaires de semaine» sont chargés, pour une durée de huit jours, de veiller à la bonne marche du journal.

Au cours de sa brève existence, Le Bien public n'eut pas moins de six rédacteurs: Laurent Fragnière, Charles Perrier, François Carry, Pierre Sudan, Etienne Fragnière et Jules Repond. Ce sont tous des jeunes gens puisqu'ils ont entre vingt et trente-six ans. Les Fragnière formaient une véritable dynastie d'imprimeurs et de journalistes. C'est dans leur imprimerie que virent le jour une grande partie des publications fribourgeoises. François Carry devait, après un bref séjour à la rédaction du Bien public, faire une brillante carrière de journaliste international. Il devint en effet rédacteur en chef du Moniteur de Rome le journal personnel de Sa Sainteté Léon XIII¹.

De nombreux correspondants complétaient l'équipe rédactionelle du Bien public. La liste en est aujourd'hui perdue, seules quelques indications subsistent encore dans les registres du «Cercle de l'Union»². Notons par exemple que deux correspondants du journal étaient des collaborateurs de La Défense, feuille française fondée par Mgr Dupanloup³. Bien que les articles du Bien public ne soient presque jamais signés, on peut présummer que les sympathisants du mouvement envoyaient des articles au journal. Parmi les collaborateurs assidus du Bien public citons Joseph Jaquet et

¹ François Carry, genevois d'origine, était le frère de Mgr Eugène Carry, vicaire général et professeur de théologie. Après la disparition du *Moniteur de Rome*, Carry collaborera à divers grands journaux internationaux. Il écrira aussi des articles pour Le *Correspondant*.

² Les sources principales de notre travail, et concernant plus précisément l'organisation du journal, se trouvent au « Cercle de l'Union ». cf. Liste des sources dans la bibliographie du mémoire.

³ Ces deux correspondants étaient: le Baron d'Yvoire et le Comte Charles Conestabile.

Alfred von der Weid. Ces deux politiciens éprouvés sont fréquemment consultés par la jeune équipe rédactionnelle; ils sont les éminences grises du journal.

Le Bien public fut successivement imprimé par les soins de Philippe Haesler puis par l'imprimerie Fragnière dès 1882, date de la fusion du *Chroniqueur* et du *Bien public*.

Le Bien public et le clergé

Les réactions du clergé fribourgeois à l'apparition du *Bien public* furent violentes et fort diverses. Une situation tout à fait particulière était née à Fribourg depuis la fondation de *La Liberté*. Les amis du N° 13, et le jeune clergé obéissaient aux consignes du Chanoine Schorderet alors qu'ils ignoraient de plus en plus celles de l'évêque Mgr Marilley.

Un climat de tension était né, d'autant plus violent que Mgr Marilley se montrait réticent à l'égard des œuvres du remuant chanoine. Ses expériences multiples lui avaient enseigné combien l'intransigeance, dans quelque domaine que ce fût, peut être dangereuse. Vieillissant, las de lutter, Mgr Marilley demande à Rome un coadjuteur. En 1878, il présente au Saint-Père un mémoire sur la situation du diocèse, afin d'obtenir quelques directives.

« La division existe, disait l'évêque, et c'est un parti, ou une coterie qui en a jeté les funestes semences, non seulement parmi les citoyens catholiques, généralement animés d'intentions droites et professant un sincère attachement à notre sainte religion, mais encore dans les rangs du Clergé. »¹

D'autres prêtres ont la même opinion que leur évêque, notamment le curé de ville, l'abbé Loffing, qui écrit:

« Tout ce qui n'entre pas dans les vues de M. Schorderet ou ne prend pas part à ses œuvres est condamné, sans aucune raison, comme vieux-catholique, libéral ou même radical... M. Schorderet veut bon gré mal gré dominer. ... Monseigneur Marilley vous parlera probablement dans le même sens que moi. Il n'y aura rien de trop dans ce qu'il dira, car on ferait un volume de ce qu'il y aurait à dire. Il y a longtemps que je gémis et bien du monde avec moi... »²

^{1 (}Jules Repond), Monseigneur Marilley, Fribourg 1889, p. 17.

² Op. cit., p. 69 ss.

Rome intime au Chanoine l'ordre de se soumettre à l'autorité diocésaine, et autorise l'évêque à se faire rendre compte des œuvres signalées dans son mémoire, à les surveiller, mais on demande à Mgr Marilley de «laisser un libre et nécessaire essor aux œuvres bonnes»¹.

Le Chanoine se montra très docile et plein de bonne volonté. Cependant l'influence considérable qu'il avait acquise continua tout de même à concurrencer l'autorité diocésaine. Le processus était irréversible, le terrain demeurait miné. L'évêque, découragé, voyant que la lutte était perdue d'avance, décida de donner sa démission. Cependant, avant de quitter la tête du diocèse, il eut un geste qui devait aux yeux de ses ennemis, ternir à jamais son prestige, il donna son approbation au *Bien public* par une lettre publiée le 5 novembre 1879 dans les colonnes du journal.

La situation était très ambiguë, car la plupart des curés du canton avaient violemment pris à parti le nouveau journal et avaient interdit à leurs paroissiens de s'y abonner. On peut voir dans l'attitude de Mgr Marilley un geste de reconnaissance à l'égard des libéraux-conservateurs qui l'avaient autrefois soutenu lors de son élection en 1846 et surtout durant son exil. Il faut y voir également une réaction contre les œuvres du Chanoine Schorderet. Les amis de Mgr Marilley et son biographe², prétendent à juste titre — les correspondances retrouvées l'attestent — que Rome fut alors le théâtre d'intrigues et de pressions diverses quant au problème de la succession épiscopale. Le gouvernement de Fribourg et le Nº 13 avaient un ami sûr à Rome, en la personne de Mgr Agnozzi l'ancien nonce à Lucerne. Les milieux de l'évêché soutenaient les candidatures de Messieurs les Abbés Frossard et Goetschmann, tandis que les «libertards» soutenaient Mgr Cosandey. Le gouvernement de Fribourg envoya même un représentant à Rome, à titre officieux, l'abbé Léon Martin. Il est frappant de constater qu'il y a une relation de cause à effet, entre l'adhésion de l'évêque au Bien public et l'acceptation très rapide de la démis-

¹ PIE PHILIPONA, Le Chanoine Schorderet, I, p. 566

² L'Abbé Jean Gremaud. Voir sa notice biographique sur S. G. Mgr Etienne Marilley. Etrennes fribourgeoises 1890, pp. 12-13.

sion du prélat fribourgeois, par Léon XIII. Voici une note de l'abbé Martin à Weck-Reynold, qui confirme bien ces faits:

« On a été ici au Vatican très péniblement affecté de l'attitude déplorable de Mgr Marilley dans l'affaire du *Bien public*, qui est désapprouvé et blâmé. Le bref épiscopal a contribué à faire nommer Mgr Cosandey par bref, sans attendre le consistoire. »¹

Plusieurs témoignages concordent pour démontrer que Mgr Marilley fut réellement la victime d'adversaires qui avaient juré d'obtenir sa démission. Voici un texte de Mgr Marilley lui-même, qui est fort significatif:

« ... Aujourd'hui, les années accumulées ont diminué Nos forces; les peines, les travaux, les embarras sans nombre d'une administration longue et pénible, et surtout les difficultés de la position qui Nous a été faite: tout s'est réuni pour Nous faire sentir plus que jamais le besoin de Nous recueillir devant Dieu... »²

Même dans sa retraite, Mgr Marilley gardera une grande sympathie pour ses amis, les modérés. Le Bien public d'ailleurs devait plus d'une fois user de son nom vénéré, pour gagner à sa cause les populations de la campagne.

Les dissenssions au sein du clergé fribourgeois ne datent pas de la fondation du *Bien public*, la situation était critique depuis fort longtemps, mais c'est avec la création du *Bien public* que la lutte atteint son paroxysme. Certains jeunes prêtres influencés par le chanoine Schorderet, s'étaient jetés avec fougue dans les luttes politiques. Les modérés ne pouvaient souffrir l'idée que le clergé se mêlât aussi directement de politique. Un groupe d'ecclésiastiques «réfractaires» en voulaient beaucoup au chanoine et lui reprochaient ses «excès de zèle»³. Parmi ces prêtres, *Le Bien public* trouva naturellement des adeptes. On peut citer principalement les abbés Joseph Fragnière, Gremaud, Goetschmann, professeurs au Séminaire, et les abbés Jaquet, Frossard et Caillat, professeurs

¹ AEF, Fonds Weck-Reynold, II, (lettre de l'abbé Martin à Weck-Reynold, 21.11.1879).

² PIE PHILIPONA, op. cit. II, p. 37.

³ AEF, Fonds Weck-Reynold, Lettres I, (à Daucourt, 26.2.1880).

au Collège St-Michel. Seuls quelques curés de campagne soutinrent Le Bien public dont, le curé Porchel de Sâles. Ce dernier eut sa carrière brisée pour rançon de son attachement au Bien public. Il se trouva en effet des conservateurs gruyériens intransigeants, pour le persécuter et finalement pour le forcer à quitter sa paroisse de Sâles où il était très aimé.

Le curé Porchel avait écrit une brochure qui fit beaucoup de bruit, intitulée «La hiérarchie catholique», où il insistait sur l'autorité de l'évêque et sur le devoir d'obéissance du clergé à son évêque. Il va sans dire qu'avec l'allure d'un petit traité sur la «Hiérarchie», la brochure cachait des pointes contre ceux qui avaient méprisé l'autorité de Mgr Marilley. Publiée à la date même où paraissait Le Bien public et à la veille de la démission de Mgr Marilley, cette petite brochure fit l'effet d'une bombe dans le clergé. Le curé dénonçait la tendance ultramontaine et soulevait la question de savoir si oui ou non, le clergé devait s'occuper de politique. Il prônait comme ses amis du Bien public, la séparation absolue de la religion et de la politique.

L'abbé Jaccoud professeur au Collège St-Michel, voulut bien se charger de la réponse à la brochure, au nom de presque tout le clergé «attaqué». Mgr Marilley pour sa part avait donné son approbation à la brochure. Dès la parution de celle-ci, le curé Porchel n'eut plus un instant de répit; le but avoué de ses ennemis était de l'obliger à quitter le plus vite possible la paroisse de Sâles. Ils y parvinrent en 1888, sous un futile prétexte. Le pauvre curé, trop passionné fut même emprisonné aux Augustins pendant quelques jours. Il a laissé de son séjour là-bas, le «Journal d'un prisonnier» où il essaie de se justifier. A sa sortie de prison, il fut recueilli par Mgr Marilley auquel il avait voué une fidélité un peu excessive mais bien touchante. Le curé Porchel résume lui-même son cas, en écrivant dans son «Journal»:

« Tout part de mon attitude ferme pour Mgr Marilley et du refus de confondre la religion avec la politique. » 1

¹ AEF, François Porchel, Journal d'un prisonnier, Fribourg 1888, p. 16.

Le curé Porchel fut le prêtre «bienpublicard» le plus convaincu, le plus acharné et le plus persécuté; son cas n'est qu'un exemple — le plus cruel peut-être — de l'âpreté des joutes politiques qui eurent lieu à Fribourg à cette époque.

La première crise grave du Bien public : les élections générales de 1881.

Si Le Bien public avait été fondé en 1879, c'était surtout pour préparer les grandes élections générales de 1881. D'octobre 1879 à décembre 1881 ce sera la course au pouvoir disputée entre conservateurs intransigeants et conservateurs modérés. L'enjeu en vaut la peine puisqu'il s'agit de s'assurer le gouvernement du pays pour cinq ans.

A la veille de l'année électorale 1881, un événement d'une portée politique considérable se produit, la mort de Louis de Weck-Reynold. Le chef du gouvernement était parvenu à maintenir un équilibre relatif entre les deux fractions du parti conservateur. Lui disparu, les deux fractions allaient s'affronter violemment. Il s'agissait dès lors de remplacer M. de Weck-Reynold. Une chance de réussite s'offrait aux modérés si M. Cyprien Clerc, président du Tribunal de la Sarine, homme neutre et réservé, consentait à prendre en main l'avenir du canton. Celui-ci eut peur, Jaquet note:

« C'est à cette époque que les conservateurs modérés furent trop faibles, cédant pas à pas, craignant les coups de fouet de *La Liberté* et du Chanoine et quand ils voulurent résister, c'était trop tard. Le président Clerc aurait dû à la mort de M. Weck-Reynold, prendre les rênes en main et il aurait pu avec de la volonté résister à l'assaut des jeunes de la nouvelle école schorderetiste, il refusa, ... avec l'entrée de Charles Weck au Conseil d'Etat, au lieu d'un homme de poigne, capable de tenir tête aux tépelets, le publicardisme signait sa défaite et son impuissance ».¹

Ainsi bien avant les élections générales, Le Bien public n'avait pas su jouer la bonne carte!

Deux étapes préliminaires sont à distinguer avant décembre 1881: l'élection du 23 janvier 1881 au Conseil national pour remplacer M. de Weck-Reynold² et les élections fédérales d'octobre

¹ J. JAQUET, op. cit. IV, p. 41.

² La candidature de Cyprien Clerc est repoussée par les jeunes conservateurs. C'est finalement M. Paul Aeby qui est élu.

1881, pour le renouvellement intégral des députés au Conseil national. La victoire revient aux conservateurs ultras ainsi qu'aux radicaux¹. Le seul conservateur modéré qui retourne siéger à Berne sera M. Joseph Jaquet.

Mais les élections générales de 1881 marquent l'épreuve décisive pour le parti conservateur. Là se jouera le sort du *Bien public*, comme journal et comme parti. Il s'agissait pour les citoyens fribourgeois d'élire 94 députés au Grand Conseil. Jusqu'à ce jour les élections s'étaient disputées entre deux partis seulement: les conservateurs et les radicaux. Cette fois-ci, un tiers parti entrait en lice. Ce fut une véritable guerre civile des conservateurs.

Le Bien public n'avait de chance de survivre que dans une alliance avec les radicaux. Il avait dû bon gré mal gré se rendre à cette évidence. Ainsi des radicaux étaient inscrits sur les listes publicardes. La campagne électorale atteignit une violence inaccoutumée. Les «chroniques» électorales des journaux sont émaillées d'injures du genre de celles-ci qu'on peut lire dans Le Bien public:

« Un orateur libertard disait dimanche passé: le parti du *Bien public* ressemble à ces toiles d'araignée qui salissent les murs de nos maisons c'est à vous conservateurs catholiques de donner le grand coup de balai »².

La clef de voûte de l'édifice conservateur était le district de la Sarine; c'est là précisément que Le Bien public pouvait avoir ses chances. Or, il fut déçu dans ses espérances. Le scrutin très fréquenté du 4 décembre ne devait pas être un triomphe pour lui. Les listes conservatrices catholiques obtinrent partout la majorité, sauf en Gruyère et dans le Lac³. Le succès des modérés en Gruyère est ainsi commenté par Le Bien public:

« Au Cercle de l'Union la nouvelle de la victoire de la liste modérée dans le district de la Gruyère a été reçue avec un enthousiasme indescriptible... N'être pas complètement écrasée sous la pression inouïe que la coalition

 $^{^{\}rm 1}$ Les deux candidats radicaux, MM. Huber et Marmier, sont élus dans le 21e arrondissement.

² Bp, 25.11.1881.

³ Où les radicaux étaient les maîtres incontestés.

liberto-gouvernementale a exercée sous toutes ces formes est un véritable triomphe remporté par le peuple éclairé. »¹

En ville de Fribourg, Le Bien public connaît aussi le succès. Il avait conservé sa position acquise en 1880 dans le district de la Sarine, mais on devait se rendre à l'évidence qu'il ne l'avait guère améliorée. Par leur éclatante victoire, les conservateurs ultras s'assuraient 70 sièges au nouveau Grand Conseil. Le Bien public s'était heurté à la puissante organisation du parti conservateur catholique. L'esprit de parti une fois encore avait porté ses fruits. Le Bien public n'avait su prendre pied qu'au sein des classes élevées, tandis que le Chanoine Schorderet et ses amis s'étaient installés partout à tous les échelons politiques. Les cercles catholiques établis presque partout avaient été les cellules dynamiques de ces élections.

Les journaux du Nº 13 avaient réussi à persuader les populations campagnardes spécialement, que les modérés n'étaient autre que «de mauvais catholiques, des mécréants, pire que des radicaux», on avait même laissé entendre qu'ils étaient francs-maçons ou libre-penseurs.

Un groupe de citoyens indécis qui représentaient l'inconnu de la bataille finit par faire pencher la balance vers l'extrême-droite, l'alliance des radicaux et des publicards les ayant probablement effrayés. Si la lutte avait été si violente, c'est aussi parce qu'elle opposait des forces jeunes. Dans le clan conservateur ultra une étoile montait; c'était le jeune Georges Python. Pie Philipona écrit:

« Georges Python ne faisait pas encore partie du gouvernement, mais il était bien le maître effectif, grâce à son immense popularité »².

Après cet échec *Le Bien public* trouve encore la force de lutter, mais il ne se leurre pas sur son difficile avenir:

« Durant toute cette période, le rôle des conservateurs modérés sera très difficile et il faudra à leurs chefs beaucoup de prudence, de circonspection et d'énergie en même temps pour diriger la barque qui porte leurs destinées. Placés entre les excitations des intransigeants qui chercheront à les

¹ Bp, 7.12.1881.

² PIE PHILIPONA, Georges Python 1956-1927. Dijon, 1927, p. 29.

pousser à gauche et les appels des radicaux qui s'efforceront de les amener à eux, exaspérés par les persécutions auxquelles ils seront en butte, aigris par les épurations dont ils seront peut-être les victimes, il leur sera peu aisé de rester dans la bonne voie »¹.

Dans la vie du journal proprement dit, après 1880, deux faits sont à signaler: la fondation en mai 1881 d'un petit journal libéral-conservateur destiné aux campagnes — qui devait concurrencer L'Ami du Peuple — intitulé L'Union; l'autre événement est la fusion du Chroniqueur et du Bien public en 1882².

Le Pythonisme ou l'échec au Bien public

Après les luttes acharnées des trois premières années de son existence, loin d'être au bout de ses peines, Le Bien public allait rencontrer sur son chemin l'adversaire le plus implacable qu'il eût jamais et devant lequel finalement il devra s'incliner: Georges Python. Le succès du 4 décembre 1881 était en partie son œuvre.

Assez rapidement — si l'on considère son extrême jeunesse — Georges Python était devenu le personnage le plus écouté et aussi le plus populaire du parti conservateur catholique. Le Chanoine Schorderet avait su admirablement diffuser dans les masses fribourgeoises la doctrine catholique et conservatrice; il lui restait désormais à trouver celui qui, incarnant cet idéal, deviendrait le champion de la cause catholique. Pendant plus de quarante ans Python sera le maître incontesté du canton de Fribourg. Il passe du domaine des principes — qui étaient ceux prônés par Schorderet — à celui des réalisations concrètes, ce fut là son grand mérite.

La carrière politique de Python avait été fulgurante. C'est pour cela que Le Bien public se permet d'écrire:

« M. Python est à présent député au Grand Conseil, Président du Tribunal du plus grand district du canton, suppléant au Tribunal cantonal, professeur de droit, député au Conseil national... Qu'a donc fait M. Python pour mériter tous ces honneurs...? Dans chaque réunion politique, il a tonné

¹ Bp, 28.12.1881.

² Le journal continuera de paraître sous le titre *Le Bien public* et avec pour sous-titre *Le Chroniqueur suisse*.

contre notre parti qu'il a confondu avec le libéralisme catholique, et il est parvenu au pinacle. » $^{\rm l}$

Il est vrai que M. Python lui-même n'était pas tendre pour les modérés:

« M. Python compare le parti bien-publicard à une chauve-souris qui montre sa tête aux radicaux il compare ce parti à une vieille femme impotente qui a tout perdu, même les dents, elle ne conserve que la langue pour tout critiquer; mais personne ne fait attention à ce que dit la vieille Gothon. La langue du parti du *Bien public* c'est son journal. Le parti bien-publicard est comme le coucou il avait mis son œuf dans le nid des radicaux; ceux-ci ont couvé l'œuf, mais rien n'est sorti... »²

La nomination de Georges Python au Conseil d'Etat en 1886 ne faisait que consacrer un état de fait existant depuis longtemps. Python, s'il n'était pas encore membre de l'exécutif, gouvernait déjà. Le règne de Python avait été précédé de tout un long travail de mise en place d'une infra-structure entièrement dévouée au parti de La Liberté. Les efforts du parti majoritaire se portèrent d'abord dans les rangs des petits fonctionnaires. Dès 1880, le régime des épurations commence, comme pour le «spoil system» américain, où l'on procédait à une épuration à chaque changement de parti au pouvoir. Aux agents électoraux dévoués de la campagne de 1881, le parti gouvernemental accorde des récompenses sous forme de fonctions publiques. Le parti du Bien public fut — on peut s'en douter — très violemment atteint par les épurations. L'obsession des premières années du règne de Python est de ruiner ce vieux parti et de rallier ou d'exterminer ces «aristocrates du Bien public» comme il les appelle.

C'est d'abord l'épuration des professeurs du Collège Saint-Michel, puis de ceux de l'école de Droit qui était alors un peu un fief du *Bien public*. On donne comme prétexte certaines prises de position des professeurs en faveur du journal des modérés, et aussi leur attitude dans la discussion du projet de loi sur la durée des fonctions de professeur³. Sous le prétexte de la raison d'Etat, c'està-dire qu'«un gouvernement ne peut tolérer à son service des gens

¹ Bp, 30.10.1884.

² Bp, 31.5.1883 ou La Lib. 29.5.1883.

³ Bulletin des lois, 1882, p. 261.

qui lui font la guerre»¹, on frappait partout où l'ombre du *Bien public* se profilait encore. Peu à peu tous les fonctionnaires sont remplacés par des hommes dévoués au Nº 13, ainsi, le Préfet de la Sarine, M. Antonin de Boccard, et le syndic de Fribourg, Louis Chollet. Le Chancelier Louis Bourgknecht doit aussi encourir les persécutions de ses adversaires politiques. Il ne sera finalement pas réélu².

Pourtant, si le système des épurations frappa douloureusement le *Bien public*, il ne fut pas la seule cause de l'échec de ce parti. Certaines lâchetés, une certaine lassitude des partisans, finirent par miner celui-ci de l'intérieur. Les séductions du parti gouvernemental étaient fortes, les électeurs timides désireux d'avancement, de guerre lasse, se ralliaient au parti le plus fort.

La lutte était menée au niveau du parti, dans son ensemble, mais aussi sur le plan individuel, si l'on prête foi au témoignage de Jules Repond:

« La ruine de ma clientèle d'avocat est imputable uniquement à l'hostilité et à la persécution impitoyable du parti conservateur catholique fribourgeois. Mon étude d'avocat a été discréditée par la perte régulière de mes procès... Il ne me paraît pas impossible que les tépelets arrivent à me couler complètement comme avocat. Mais je préfère m'expatrier plutôt que de me soumettre. »³

Ainsi petit à petit les forces du Bien public s'amenuisaient, ses derniers bastions tombaient, il perdait pied partout, sauf peutêtre sur le terrain communal. Fribourg — les résultats électoraux le montrent — restait la dernière chance des modérés. Les élections de 1886 pour le renouvellement du Conseil communal seront le «chant du cygne», l'ultime succès du parti modéré. Les élections avaient été préparées avec un soin tout particulier. Le Bien public avait acquis de l'expérience en matière d'élections. Quelques points consignés dans le registre électoral du Bien public donnent des indications intéressantes; ils jettent un aperçu sur le climat de passion mais aussi de fantaisie qui régnait les jours de votation. Voici ce qu'on lit par exemple:

¹ Bp, 28.9.1886.

² En 1885; le vice-chancelier Weitzel, démissionna par solidarité.

³ Arch. Repond (Chenalleyre), Journal I, 12 2.1886.

«. Il est inutile de commencer l'agitation plus de trois mois à l'avance. L'agitation doit être absolument dans la main du comité et aller crescendo Les tépelets ayant commencé trop longtemps avant l'élection étaient fatigués au dernier moment. »¹

Une remarque laisse présager de la violence des luttes politiques qui bien souvent n'étaient pas uniquement des combats d'idées:

« Tous les électeurs à chercher chez eux doivent être notés et distribués à l'avance entre les chefs de quartier. Dans toutes les rues et places où travaillent les chefs de quartier il doit y avoir un poste permanent pour les protéger ainsi que pour accompagner les électeurs jusqu'au lieu de réunion. »²

Environ 25 hommes sont convoqués au local de vote le jour de l'élection, soit, des pointeurs et un service de police. On a en effet constaté que:

« Ce service n'ayant pas été suffisamment organisé le 4 avril, les tépelets nous ont chipé les électeurs dans les escaliers et ils en ont même enlevés de force à un chef de quartier qui s'est trouvé sans secours. »³

La fin du Bien public

Ainsi la technique électorale du *Bien public* s'était perfectionnée mais le terrain perdu ne serait jamais reconquis. Les élections au Grand Conseil de 1886 furent un succès encore plus complet qu'en 1881 pour les conservateurs ultras. *Le Bien public* est vaincu. Il a joué son dernier atout, puisque son dernier fief, la Gruyère, s'est ralliée au parti gouvernemental. La situation devenait vraiment désespérée. Les échecs du *Bien public* sur le plan électoral, les charges financières accrues⁴, amenèrent le Comité à se poser la question du maintien du journal. En 1886 puis en 1887 la question est à l'ordre du jour de l'assemblée générale. On accorde au journal un sursis, mais en fait l'arrêt de mort du *Bien public* est signé. C'est par idéalisme que les fondateurs du journal continueront leur tâche quelques mois encore.

 $^{^1}$ $ACU,\,R\acute{e}g.$ Elect. pour le district de la Sarine. Dans « Conseils pour la préparation d'une élection à Fribourg » (expérience acquise dans la campagne pour l'élection du Conseil communal du 4.4.1886) No 4.

² Ibidem No 10.

³ Ibidem No 11.

⁴ Les abonnements au *Bien public* diminuaient, la dette électorale alourdissait les budgets.

Les causes de l'échec du Bien public sont nombreuses, les difficultés financières étant la plus apparente. En 1886, le déficit des journaux Le Bien public et L'Union atteint 3000 francs déjà. Une importante dette électorale grevait le budget, et le nombre des abonnés diminuait de jour en jour. Les causes politiques sont plus profondes. La faiblesse principale du parti libéral-conservateur c'est de ne représenter qu'une petite élite. Les membres du comité avaient été d'une persévérance admirable, mais les partisans faisaient défection, se ralliaient à la majorité. En raison de leur indépendance d'esprit, les modérés étaient extrêmement difficiles à réunir en bataillon; c'est le piège le plus dangereux qui guette tout parti libéral! D'autre part, l'espoir de conquérir quelque place importante sur l'échiquier de l'Etat avait pratiquement disparu pour les libéraux-conservateurs; il fallait donc beaucoup d'idéalisme et de générosité pour continuer la bataille dans ces conditions. Enfin, quant à l'idéologie du Bien public, il faut bien conclure que si, en théorie, les idées libérales-conservatrices étaient parfaitement valables, le style d'action de ce parti était dépassé, il ne correspondait plus aux impératifs dictés par cette époque troublée du Kulturkampf. Le dernier numéro du Bien public est daté du 29 décembre 1888.

Si l'on veut essaver de faire la courbe du journal, il faut distinguer deux grandes phases dans la vie du Bien public. La première est celle de l'espoir, elle précède les élections de 1881. La seconde se caractérise par la résignation; le journal vaincu se range dans le camp de l'opposition et ne combat plus pour instaurer un autre régime, mais pour diffuser quelques principes ou quelques idées qui germeront peut-être quelque jour, ou encore pour critiquer certaines institutions et proposer d'utiles réformes. Reconnaissons qu'il y a une certaine grandeur dans ces combats d'idées qui animèrent le XIXe siècle. Au moment des graves tourmentes qui agitèrent la vie politique fribourgeoise entre 1879 et 1888, les contemporains aveuglés par la passion partisane se refusaient à voir ce qu'il pouvait y avoir de juste dans la pensée de leurs adversaires politiques. Avec le recul des années, il est plus aisé de faire la part des choses, et on s'aperçoit que chacun des partis en présence détenait en réalité de larges parts de vérité!